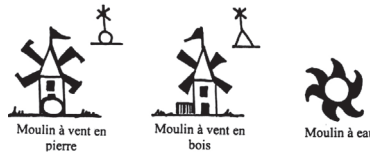




CAS ② Étape 2

La case est C1

La photographie aérienne et la carte actuelle pouvaient vous aider à repérer la position du moulin, à côté du château. La carte de Cassini est souvent utilisée pour prouver l'existence d'un moulin avant 1789. Ici, le moulin n'est pas représenté sur la carte. Il y a deux raisons possibles : Montreuil-Bellay se trouvant à la jonction entre plusieurs sections sur la carte de Cassini, les détails sont moins visibles ; le moulin a pu être détruit et reconstruit par la suite.



Symboles de représentation des moulins sur la carte de Cassini

Rappel !

Avant de passer à l'étape suivante en suivant les consignes ci-après, n'oubliez pas de positionner les jetons expertise sur le plateau.

Vous apprenez que les exploitants d'un moulin fondé en titre sont soumis à des règles plus souples que les exploitants d'autres ouvrages, s'agissant de la continuité écologique des cours d'eau. Vous cherchez donc à savoir si le moulin du Boëlle est fondé en titre.

Trouvez le code (lettre de l'alphabet) du document d'archives qui laisse penser que le moulin est bien fondé en titre.